

TOUT'OUÏE BRUITPARIF



Le bulletin d'info de votre observatoire

Juillet-Août 2026

À LA UNE

CSB et PPBE : Circulaire du 16 juillet 2026 relative au pilotage et l'animation des services et missions visant à mettre en œuvre la directive bruit 2002/49/CE

Face aux retards de la 4^e échéance exposant la France à un risque contentieux, l'État fixe une stratégie pragmatique : selon le cas, il s'agit de prioriser l'élaboration des plans de 5^e échéance ou d'exiger la production des plans de 4^e échéance. Il vise aussi à mobiliser rapidement les acteurs concernés (collectivités et aéroports) pour la 5^e échéance (CSB en 2027 et PPBE en 2029), en renforçant l'accompagnement, la coordination locale et l'anticipation des obligations afin d'éviter de nouveaux retards. Rappelons qu'en Île-de-France, la DRIEAT a mis en place un réseau francilien de correspondants CBS et PPBE afin de faciliter la coordination entre l'ensemble des acteurs et que Bruitparif produira la plupart des CSB E5 (CSB d'agglomération et CSB GITT hors réseau de la RATP qui produit ses propres cartes).

[Accédez à la circulaire](#)

Une campagne de roulage pour documenter les performances acoustiques des revêtements de chaussée

Le bruit de roulement d'un véhicule est fortement influencé par la qualité du revêtement de chaussée. C'est en faisant ce constat que le groupe Renault a développé le programme Apache qui consiste à cartographier l'état des routes. Apache, ou Auscultation du Profil Acoustique des Chaussées et de leur Efficacité énergétique, est un dispositif embarqué sur le véhicule qui analyse la route, comme l'aiguille d'un lecteur de vinyl et permet d'établir des cartes de l'état acoustique du réseau routier. Ces données sont ensuite compilées pour fournir une analyse précise des endroits où une route est particulièrement dégradée et donc, bruyante. Couplées à des données de volume de trafic et de vitesse de circulation, ces données deviennent particulièrement intéressantes pour l'élaboration de cartes stratégiques du bruit (CSB) fidèles à la réalité. C'est dans ce cadre qu'un partenariat entre Renault et Bruitparif a vu le jour. Une dizaine de véhicules électriques de collaborateurs Renault résidant en Île-de-France ont ainsi été équipés du dispositif Apache, afin de faire des relevés au gré de leurs déplacements.



Afin de renforcer la part du réseau francilien caractérisé, Bruitparif a acquis cet été un véhicule Kangoo Van E-tech équipé avec le dispositif Apache. En complément des interventions pour les maintenances de nos matériels sur le terrain, une campagne de roulage intensive, orchestrée par notre stagiaire Malcom Kanouté (voir plus loin), a commencé. L'objectif ? Disposer de tous les relevés nécessaires sur le réseau francilien afin d'être en capacité de produire les CSB d'échéance 5 cet automne.



Projet d'arrêté fixant les indicateurs de gêne due au bruit événementiel des infrastructures de transport ferroviaire prévu à l'article L. 571-10-2 du code de l'environnement en modifiant l'arrêté du 8 novembre 1999 relatif au bruit des infrastructures de transport ferroviaire pris en application de l'article R. 571-47 du code de l'environnement

La conception, l'étude et la réalisation d'une nouvelle infrastructure de transport ferroviaire, ainsi que la modification ou la transformation significative d'une infrastructure existante, sont accompagnées de mesures destinées à éviter que le fonctionnement de l'infrastructure ne crée des nuisances sonores excessives (article R. 571-44 du code de l'environnement). En particulier, une évaluation de l'impact acoustique doit être réalisée en ayant recours à des indicateurs de gêne due au bruit, fondés sur le niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A, noté LAeq.

Cependant, ces indicateurs tiennent insuffisamment compte de la gêne induite par les « pics de bruit » et leur répétitivité. La définition d'indicateurs de bruit événementiel tenant compte notamment des pics de bruit était donc souhaitée par le législateur.

Suite à une période d'expérimentations (voir [rapport](#)) et à un [avis du Conseil national du bruit](#), le [projet d'arrêté](#) propose d'introduire dans la réglementation relative au bruit ferroviaire les indicateurs événementiels L_{max,1s} et N_{Ax} (nombre de circulation ferroviaire dont le L_{max,1s} excède X dB) évalués à partir de X = 50 dB par pas de 5 dB. Ces indicateurs doivent être produits selon la pondération A pour toutes les circulations ferroviaires, ainsi que selon la pondération C pour les lignes à grande vitesse (écouter le podcast en fin de bulletin pour tout savoir sur ces pondérations A et C). Il a été mis en consultation du 21 juillet au 10 août 2026.

LA VIE DE L'OBSERVATOIRE

Les évolutions du réseau sur juillet-août 2026 :

Stations permanentes :

Il n'y a pas eu d'installation de nouvelles stations permanentes au cours de ces deux derniers mois.

Campagnes de mesure :

Depuis le 21 juillet : Mesure du bruit aérien rue Albert Sarraut à Juvisy-sur-Orge (91). Cette station temporaire restera en place jusqu'en décembre 2026 et permettra de documenter le bruit aérien lié à l'utilisation de la piste 2 de l'aéroport d'Orly durant les travaux opérés sur la piste 4. [Consultez directement les données de cette station.](#)

Le temps d'un stage...



Du 15 juin au 15 août, Bruitparif a accueilli **Malcom Kanouté**, étudiant en ingénierie de l'environnement de l'AgroParisTech.

Particulièrement attiré par les mathématiques, la modélisation, ainsi que la visualisation et l'analyse de données au service des sciences environnementales, Malcom avait souhaité rejoindre Bruitparif pour un stage durant l'été via une candidature spontanée.

Ses compétences en programmation scientifique (Python, R, QGIS...) et en analyse de données nous ont particulièrement séduits. Au sein du pôle Études, il a plus particulièrement contribué à 2 projets : le travail de cartographie de zones calmes pour la CA Paris Vallée de la Marne à partir du croisement de différentes couches d'information géographique avec le logiciel QGIS, et l'établissement de plans et d'itinéraires de roulage pour le véhicule de mesure de Bruitparif équipé de la technologie Apache (Renault). Il a ainsi assuré cet été le rôle d'un véritable chef d'orchestre de cette campagne visant à caractériser l'état des chaussées.

Du côté des membres de Bruitparif...

- ◆ Le **Conseil Départemental du Val d'Oise** (95) a adopté son PPBE d'échéance 4 le 15 juin 2026 : accédez au [document en ligne](#) sur notre plateforme ppbe.bruitparif.fr/
- ◆ Le **Conseil Départemental de l'Essonne** (91) a adopté son PPBE d'échéance 4 le 29 juin 2026 : accédez au [document en ligne](#) sur notre plateforme ppbe.bruitparif.fr/
- ◆ Juillet 2026 : Sortie du [bilan d'activité Santé Environnement 2025](#) de l'**ARS Île-de-France** : retrouvez différents indicateurs relatifs à plusieurs problématiques environnementales dont le bruit.
- ◆ **Observatoire parisien des mobilités de la Ville de Paris** : un an après sa mise en service, l'observatoire dresse un bilan de la voie réservée sur le boulevard périphérique : retrouvez les chiffres relatifs à la sécurité, à la circulation, à l'acceptabilité et aux impacts sur la qualité de l'air et le bruit.
- ◆ 30 juillet 2026 : la **DRIEAT Île-de-France** publie un guide pour agir sur les nuisances sonores dans un PLU(i).
Les PLU(i) sont des outils mobilisables à l'échelle d'un territoire en faveur de la réduction des nuisances sonores.
[Le guide « PLU\(i\) et bruit : quels leviers »](#) présente, en s'appuyant sur les outils de connaissance des niveaux d'exposition au bruit (PPBE, CBS, classements sonores, PEB), les leviers réglementaires et les bonnes pratiques à déployer à chaque étape du document d'urbanisme pour répondre aux enjeux liés au bruit des infrastructures de transport sur un territoire.



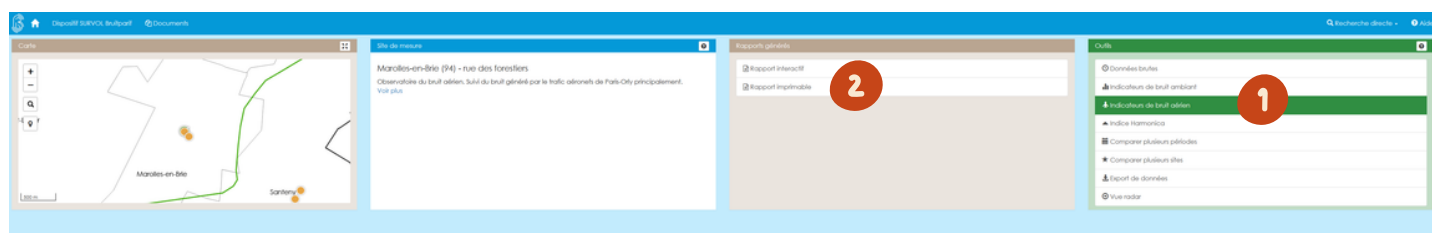
SURVOL : De nouvelles fiches d'analyse à disposition

La région Île-de-France accueille deux aéroports internationaux (Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly), un aéroport pour voyages d'affaires (Paris-Le Bourget), l'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux-Valérie André et de l'ordre de 25 aérodromes.

Bruitparif dispose de stations permanentes de mesure du bruit lié au trafic aérien au sein des principaux secteurs survolés et réalise également des campagnes de mesures temporaires, afin d'apporter des éléments de caractérisation objective du bruit généré par le trafic aérien et de suivre les évolutions.

SURVOL est la plateforme donnant accès aux données de l'ensemble de ces capteurs dédiés au bruit aérien : consultation de données en temps réel et accès à différentes données statistiques par période.

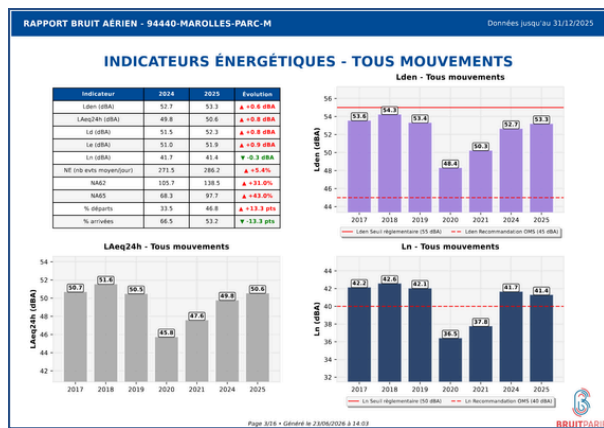
Depuis cet été, de nouvelles fiches de synthèse du bruit aérien, pour chaque station permanente, sont accessibles en ligne, aux formats HTML et PDF : après avoir cliqué sur un point de mesure, dans la fenêtre outils, cliquer sur "indicateurs de bruit aérien" **1**, puis aller dans la fenêtre rapports générés qui donne accès aux synthèses au format HTML ou PDF **2**.



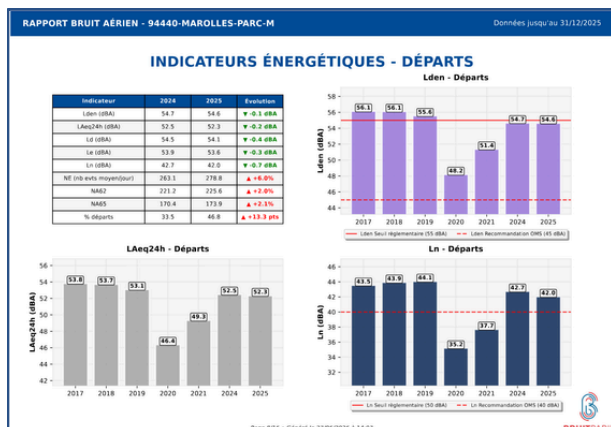
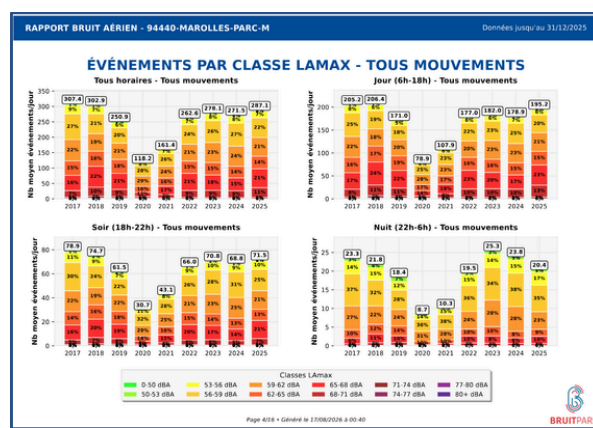
Les fiches synthétiques proposées permettent d'avoir accès à différents indicateurs énergétiques relatifs à la contribution aéroportuaire ainsi qu'à plusieurs indicateurs événementiels liés à l'activité aéroportuaire.

Les informations sont également présentées en distinguant les configurations de survols des sites de mesure (configuration décollage ou départ et configuration atterrissage ou arrivée).

Les vues ci-dessous présentent des exemples d'analyses accessibles dans ces synthèses... De quoi vous donner envie d'aller explorer ces nouvelles fonctionnalités.



Exemples de fiches thématiques accessibles dans les synthèses produites



Breaking news :

Les projets BESTQAB et NOCTAMBRUIT n'ont finalement pas été retenus par les guichets de recherche concernés après soumission des dossiers complets... Nous étudions la possibilité de les proposer à d'autres guichets dès la rentrée !

C'EST DISPONIBLE...

Dernières publications en ligne :



Dans le bulletin Tout'Ouïe de mai-juin dernier, nous vous présentions un nouveau format de publication : **Résonance**, une synthèse en 12 pages de notre rapport d'activité annuel (année 2025). Pour une information exhaustive, vous pouvez également retrouver sur notre site le **rapport d'activité 2025 complet**. Les vignettes ci-contre vous donnent accès à ces publications.



Le travail d'élaboration des cartes stratégiques de bruit d'échéance 5 a été l'occasion de mettre à jour notre **page internet consacrée à la mise en œuvre de la directive Bruit** : territoires concernés, acteurs impliqués, calendrier et dates clés relatifs à l'échéance 5 (CSB et PPBE), etc... Découvrez de manière synthétique ce qu'il faut retenir. Des schémas et cartes réalisés par la DRIEAT Île-de-France y sont repris. Accédez à la page internet en cliquant sur la vignette ci-contre.



Vus pour vous ...

- Une **étude IFOP réalisée pour la Fondation Pour l'Audition** auprès de 1 500 jeunes de 15 à 24 ans met en lumière un paradoxe préoccupant : les jeunes connaissent globalement les risques auditifs, mais continuent à adopter des comportements qui peuvent fragiliser leur audition. Certains en ressentent déjà les premiers signes. [Accédez à l'étude complète.](#)
- 23 juillet : **Pollution et santé mentale : des liens de plus en plus documentés en Europe** : article publié sur le site "notre environnement, le portail de tous les citoyens pour s'informer sur les enjeux de l'environnement et du développement durable." Cet article reprend une synthèse de l'Agence Européenne pour l'Environnement (AEE), écrite à partir d'études scientifiques européennes analysant les liens entre pollution et santé mentale (cf. bulletin Tout'Ouïe de mars-avril 2026). En Europe, les troubles de santé mentale sont la huitième cause de décès la plus fréquente. Le bruit fait partie des facteurs de risque identifiés. [Accédez à l'article en ligne et à la synthèse de l'AEE.](#)
- 25 août : **Une exposition élevée et persistante au bruit routier au début de l'enfance est associée à un risque accru de difficultés émotionnelles et relationnelles à 10 ans** : Une nouvelle étude de l'Inserm et de Sorbonne Université suggère une association entre une exposition résidentielle à des niveaux élevés de bruit routier (≥ 60 dB(A)) au début de l'enfance (jusqu'à 5 ans et demi) et des niveaux plus élevés de symptômes internalisés à l'âge de 10 ans et demi, notamment en termes de difficultés émotionnelles et en matière d'interactions avec les autres enfants. Ce travail de recherche s'appuie sur les données de près de 8 000 enfants suivis depuis la naissance (cohorte Elfe). [Accédez au communiqué de presse et à l'article.](#)

Et dans la presse ...

- 1er juillet : "Au Bourget, le nouveau maire invalide le permis de construire du datacenter de Segro". L'avis de la MRAe cite plusieurs angles morts : alimentation électrique, raccordement au réseau de chaleur, cheminements des réseaux, **bruit**, qualité de l'air et risques liés aux fluides frigorigènes. [Accédez à l'article et à l'avis de la MRAe en ligne.](#)
- 29 juillet : "Travaux à l'aéroport d'Orly : 100 maires essonniers veulent indemniser les riverains exposés aux nuisances sonores". [Accéder à l'article en ligne.](#)
- 18 août : "Misophonie : quand les sons du quotidien deviennent insupportables" : découvrez ce qu'est la misophonie avec cet article du média The Conversation. [Accédez à l'article.](#)

C'EST À VENIR...

- **22 septembre 2026** : Matinée technique organisée par l'INRS pour évaluer les risques liés à l'environnement sonore selon les locaux (bureaux, restaurants, salles de sport, petite enfance, etc.) et présenter des solutions de prévention appropriées. [Plus d'info.](#)
- **8 octobre 2026** : Journée Régionale de la Qualité de l'Environnement Sonore (locaux de la Région Île-de-France à Saint-Ouen). [Plus d'info.](#)
- **5 novembre 2026** : Séminaire "Exposition au bruit en Île-de-France : les nouvelles cartes stratégiques de bruit" organisé par la DRIEAT Île-de-France et Bruitparif, et réservé aux acteurs concernés par l'établissement des documents réglementaires CSB et PPBE (locaux de la DRIEAT Île-de-France à Paris).
- **23 au 25 novembre 2026** : Assises Nationales de la Qualité de l'Environnement Sonore, au Mans. [Plus d'info.](#)

L'AUDIO



Pourquoi des Décibel (A) et Décibel (C) ?